

L'Union européenne classe la Bolivie parmi les pays à haut risque en raison des lacunes de ses mesures de lutte contre le blanchiment d'argent

Ce classement n'entraîne ni sanctions ni fermeture des opérations financières avec l'Europe, mais oblige les institutions financières européennes à renforcer leur contrôle sur les transactions liées à la Bolivie. Cette mesure fait suite au maintien du pays sur la « liste grise » du GAFI.

L'Union européenne (UE) a ajouté la Bolivie à sa liste de « pays tiers à haut risque » en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Cette décision renforce le contrôle des transactions financières liées à la Bolivie et incite le gouvernement bolivien à accélérer les réformes exigées par le Groupe d'action financière (GAFI).

Cette décision figure dans le règlement délégué (UE) 2026/83, approuvé par la Commission européenne le 4 décembre 2025 et publié au Journal officiel de l'Union européenne le 9 janvier 2026. Ce document modifie la législation européenne en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et ajoute expressément la Bolivie et les îles Vierges britanniques à la liste des juridictions à haut risque.

La Commission européenne affirme que la Bolivie a réalisé des progrès depuis l'évaluation mutuelle du GAFI de décembre 2023, notamment en matière de compréhension des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, de production de renseignements financiers, de saisie des produits du crime et de renforcement des capacités d'enquête sur les infractions de financement du terrorisme.

Bruxelles considère toutefois que ces progrès demeurent insuffisants pour corriger les carences stratégiques qui ont conduit le GAFI à inscrire la Bolivie sur la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée.

Quelles sont les conséquences pour la Bolivie ?

La classification européenne ne constitue pas une sanction économique à l'encontre de la Bolivie. Elle n'instaure ni blocus financier, ni interdiction du commerce avec le pays, ni gel général des avoirs boliviens.

L'impact le plus significatif se fait sentir sur le système financier. Les institutions financières européennes devront appliquer des mesures de vigilance et d'analyse des risques renforcées aux transactions impliquant la Bolivie. Concrètement, cela peut se traduire par des contrôles accrus sur l'origine et la destination des fonds, des exigences d'information plus strictes, des procédures de vérification plus longues et des coûts de conformité plus élevés pour certaines transactions.

Cet impact pourrait également concerner les banques, les entreprises, les investisseurs et autres opérateurs entretenant des relations financières entre la Bolivie et l'Union européenne.

Par conséquent, même si cette mesure n'entraîne pas la fermeture des canaux financiers, elle complexifie certaines transactions et peut influencer la perception du risque associé au pays. Le Groupe d'action financière (GAFI), dont l'évaluation sert de base à la décision européenne, maintient la Bolivie sous surveillance renforcée depuis juin 2025. L'organisation précise que les pays inclus dans cette catégorie s'efforcent de corriger leurs carences stratégiques et que cette inclusion n'implique pas, en soi, une interdiction générale des transactions financières.

Tâches en cours

La réglementation européenne identifie elle-même les domaines dans lesquels la Bolivie doit encore progresser.

Il s'agit notamment d'autoriser le recours à des techniques d'enquête spécifiques dans les affaires de blanchiment d'argent ; de mettre en place une supervision fondée sur les risques pour les agents immobiliers, les avocats, les experts-comptables et les négociants en métaux et pierres précieuses ; de garantir l'exactitude et la mise à jour des informations relatives aux véritables propriétaires ou bénéficiaires effectifs des entreprises ; de sanctionner le non-respect de la réglementation ; et de renforcer les enquêtes et les poursuites en matière de blanchiment d'argent.

Le GAFI a réaffirmé ces objectifs dans ses évaluations de 2026 et a précisé que la Bolivie devait intensifier ses enquêtes et ses poursuites en matière de blanchiment d'argent en fonction des risques présents dans le pays. Un signal d'alarme pour le système financier

La décision européenne comporte également un volet réputationnel. Le classement de la Bolivie comme

« troisième pays à haut risque » signifie que l'une des principales places financières mondiales estime que des carences stratégiques persistent dans les mécanismes boliviens de prévention et de répression du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Cette situation pourrait s'avérer particulièrement délicate pour la Bolivie, à un moment où le pays a besoin de retrouver l'accès aux financements extérieurs, d'attirer les investissements et de faciliter les entrées de devises étrangères.

La levée de cette classification dépend principalement de la capacité de la Bolivie à démontrer des résultats concrets dans la mise en œuvre de son plan d'action avec le GAFI et le GAFILAT.

L'expérience d'autres pays montre que le maintien sous surveillance renforcée n'est pas nécessairement permanent. Dans la même décision, l'UE a retiré le Burkina Faso, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, l'Afrique du Sud et la Tanzanie de sa liste après que le GAFI a constaté des progrès suffisants dans leurs plans d'action respectifs.

Par conséquent, le message de Bruxelles à la Bolivie n'est pas seulement un avertissement financier, mais aussi institutionnel : le pays doit démontrer l'efficacité de sa réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, l'identification des véritables bénéficiaires effectifs des entreprises, le contrôle des secteurs considérés comme vulnérables et l'efficacité des enquêtes et des poursuites engagées dans les affaires de blanchiment d'argent.

L'UE reconnaît que la Bolivie a déjà réalisé des progrès dans certains de ces domaines, mais estime que le processus est encore incomplet.

Sur le plan économique, le principal risque n'est pas un « blocus » de la Bolivie, mais plutôt une augmentation du coût de certaines transactions financières internationales et une perception accrue du risque, le pays restant sous surveillance renforcée.